

L'Art à l'école. Bulletin mensuel de la Société nationale ["puis" française] de l'Art à l'école. 1908/09-1908/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Notre Tableau d'Honneur



Au Musée pédagogique de l'Etat (rue Gay Lussac, 41) M. le docteur Galtier-Boissière prépare le premier musée d'archives de la Société, dans la salle, offerte de l'origine, par M. Victor Langlois, directeur du Musée Pédagogique.

Ce que sera cette salle, on le devine. Amoureusement disposée par nos éminents collaborateurs, elle contiendra les travaux de la Société au jour le jour, dans une habile condensation, et sera du plus précieux enseignement pour tous ceux qui veulent l'école gaie, attrayante, rationnellement construite et ornée. Il s'y dressera en outre un panneau qui sera véritablement notre « tableau d'honneur ».

Là, en effet, figureront les photographies des classes améliorées et décorées qui en seront jugées dignes. Elles passeront sous les yeux des pédagogues, des pensants du monde entier. Est-il meilleure gloire ?

Certaines de ces photographies ne nous sont pas parvenues. Nous insistons près de nos correspondants pour qu'ils réparent cet oubli.



Au Salon d'automne



La Société de l'Art à l'École, en exposant au Salon d'Automne, s'est proposé un objet très modeste. Elle n'a pas cherché à tracer un vaste programme, à opposer la classe d'aujourd'hui à celle de demain ; elle a, simplement, voulu appeler l'attention sur l'objet auquel elle se consacre et montrer, par quelques exemples, en quel sens peuvent se diriger les bonnes volontés utiles des artistes et du public.

Voici un plan d'école dressé par M. Sautereau, de Limoges. L'architecte a poursuivi un aménagement rationnel ; il a désiré, pour les enfants, de l'espace et de la lumière. L'École existait déjà, trop petite ; il a indiqué comment il était facile de la développer, et ses plans ont entraîné la conviction du Conseil municipal, qui a voté l'exécution de son projet. Créer une agitation favorable, proposer des idées, obtenir l'appui et le concours financier des pouvoirs publics, édifier l'école saine et spacieuse pour l'embellir ensuite, n'est-ce pas le premier soin des amis de l'Art à l'École,

M. Simmen, dont la contribution est ici par-

ticulièrement importante, nous soumet une maquette de « maternelle », maquette rationnelle et séduisante : de larges salles, des plafonds très élevés, de grandes baies vitrées par lesquelles entrent la lumière, la gaieté et la vie. ce devraient être les caractères nécessaires de toute construction scolaire.

Dans l'école, aucun des objets usuels ne devrait être indifférent : les yeux de l'enfant ne devraient rencontrer rien que d'harmonieux. Point n'est besoin, pourtant, de matières précieuses et d'inventions rares. Les matières vulgaires, les formes élémentaires prennent un caractère esthétique lorsque le fabricant ou l'artisan ont eu un souci de beauté. Les patères de fer forgé de M. Simmen, par leur simplicité, la netteté de leurs lignes, soulignent cette vérité. M. P. Brindeau a cherché, avec plus de luxe, des plaques et des poignées de porte en cuivre.

Le mobilier que M. Simmen a imaginé pour sa « maternelle », mobilier en chêne naturel, avec pyrogravures et ornements de cuivre répond aux triples conditions inéluctables : de convenance, d'économie et de beauté. La création d'un mobilier scolaire esthétique est le problème le plus difficile, peut-être, à résoudre, un de ceux qui méritent le plus, par la grandeur du résultat poursuivi, d'intéresser les artistes.

De l'utilité stricte, passons au luxe, si tant est que décorer l'école soit un geste fastueux. Comment discerner, d'ailleurs, le superflu de l'indispensable : Lorsque M. Plumet nous présente un préau dont les céramiques, les boiseries ont été agencées avec un goût mesuré et libre, l'esthétique se mêle intimement à la nécessité première. Céramiques blanches, pâtes de verre, sont, pour l'hygiène, des matériaux de choix. M. Cl. Ed. Brindeau a composé une cimaise-paysage en carreaux de chrysocérame d'une harmonie neutre très douce, faite pour la joie des yeux et qui, destinée à supporter les lavages à grande eau, remportera le suffrage des hygiénistes.

La décoration fixe de l'école est surtout constituée par les peintures décoratives. M. A. Bonnefoy, qui a donné, à notre Société, son activité et son talent avec un désintéressement bien digne de reconnaissance, développe sur les murs de l'école une encyclopédie. L'histoire de l'Humanité se déroule en un cycle de douze panneaux ; les Éléments forment une suite de six compositions. De tels projets ne se peuvent réaliser que dans des circonstances exceptionnelles. Il y faut le dévouement d'un artiste, et ces soins, ordinaires pour les salles solennelles de nos mairies, seront rarement étendus aux bâtiments scolaires.

Les motifs de pure décoration, encadrements de baies, chez M. Plumet, frises et cimaises,

sont plus aisés à établir et d'un intérêt plus général. M. Albert Besnard, en composant, pour *l'Art à l'École*, une frise « la Vigne », a voulu démontrer qu'il était possible avec des motifs élémentaires et une exécution volontairement réduite, d'obtenir un grand effet. L'illustre maître, loin de décourager l'émulation, la provoque : comme il a célébré la vigne, tel instituteur du Nord s'enhardira à peindre la pomme, tel dessinateur du Midi chantera l'olive. M. Simmen a l'imagination légère, fraîche et gaie : sa cimaise décorative « Orangers et Pissenlits », sa frise « Gardeur de moutons » ont de quoi plaire aux petits et aux grands. M. Maurice Testard donne, sur les tendances possibles de sa frise, les indications les plus variées. Tous ces décors sont aisés à reproduire, soit au pochoir, soit par le procédé, dit de la « décoration peinte ». Ils représentent une dépense minime !

A la décoration fixe s'associe enfin la décoration mobile. M. Gallerey a conçu, pour notre Société, des cadres très heureux et d'un prix de revient très faible. Les panneaux d'Henri Rivière, la photogravure d'après les maîtres, prennent toute leur valeur dans cette présentation riche et sobre. Les tablettes porte-fleurs, du même artiste, sont ingénieuses et robustes.

L'Art à l'École a reçu du Salon d'Automne l'hospitalité la plus cordiale ; il a eu la belle place, l'espace ne lui a pas été mesuré. Cet accueil, la sympathie manifestée par les amateurs et par la critique, nous encouragent et nous créent des devoirs. Nous ne pouvons désirer des concours plus significatifs, mais nous en espérons, pour les années qui vont venir, de plus nombreux et de plus variés. Des sympathies individuelles, si précieuses soient-elles, ne sauraient suffire à réaliser *l'Art à l'École*. Il faut un grand mouvement d'opinion et, pour le créer, nous n'élèverons jamais la voix avec trop d'énergie. — LÉON ROSENTHAL.

Les travaux remarquables de M. Karbowsky, annoncés au Catalogue, n'ont pu être exposés.

Citons quelques opinions de la Presse :

LA CHRONIQUE DES ARTS. La Société de *l'Art à l'École* n'était pas fondée qu'elle rencontrait l'opposition des esprits qui semblaient les mieux qualifiés pour la soutenir. L'œuvre ne se poursuit pas moins salubre et féconde. Il faut moins juger par ce que l'on voit ici (au Salon d'automne) que d'après ce qu'elle a déjà réalisé et ce qu'elle promet. Viennent les avis de la Société à être entendus, c'est l'aspect de l'école et, partant, le sens de l'éducation qui se trouveront modifiés, plus d'austérité rebarbative propre à intimider l'enfance ; mais, émanée du milieu même, une grâce reconfortante qui suscite le courage au travail et abolit l'effroi déprimant de la vie rude et mauvaise.

... N'est-ce pas déjà beau à elle d'avoir éveillé les initiatives d'un bout à l'autre du pays et obtenu que des artistes penseurs comme Besnard, Plumet, Rivière prêtent à une entreprise de progrès social l'appui de leur énergie et de leur talent ? — Roger MARX.

LE PETIT PARISIEN. *L'Art à l'École* expose, dans la Section des Arts Décoratifs, des frises au pochoir, des projets de décoration murale, des céramiques, des ferronneries d'un intérêt considérable. Dans des cadres d'une forme robuste et élégante à la fois, on a placé de belles photographies, des héliogravures, des estampes d'Henri Rivière. Et cela est destiné à mettre un peu de beauté simple « sous les yeux des bambins qui vont à la laïque », comme dit un vers de Coppée..... — Jean VIGNAUD.

LE RAPPEL. La Société *l'Art à l'École*, dont on ne saurait trop encourager la belle et généreuse initiative, a aménagé une salle pour recevoir les spécimens de travaux qu'elle place dans les écoles pour initier les enfants à la beauté de la nature et en rendre plus agréable, plus attrayant le séjour. Il y a là de fraîches cimaises décoratives, de jolies frises au pochoir, des céramiques, des boiseries, un intéressant mobilier..... — Henri MARXY.

NOUVELLE REVUE. Charmante et très instructive exposition spéciale..... — Henri CHERVET.

LA LANTERNE. Il faut encourager les tentatives faites par la Société de *l'Art à l'École* pour rendre attrayant et gracieux le local où doivent passer tous les enfants de la démocratie.

LE SIÈCLE. Le principe louable de la Société nationale de *l'Art à l'École* est que « l'école saine et bien aérée, devienne attrayante et ornée ». Le but est la formation du goût de l'enfant, par le décor ; son initiation à la beauté des lignes, des couleurs, des formes, etc... L'œuvre est particulièrement digne d'encouragements..... C'est joyeux, propre, d'une couleur fraîche, sans symétrie gênante, c'est d'un art distingué, dont l'effet sur les yeux enfantins ne peut qu'éveiller et développer des aspirations vers le beau, l'élégance, l'harmonie. — Clément JANIN.

GIL BLAS. Je m'en voudrais de ne pas signaler la charmante salle réservée aux travaux de la Société *l'Art à l'École*... On ne saurait trop encourager une œuvre aussi efficace. *l'Art à l'École* rend au pays des services éminents. — Louis VAUXCELLES.

L'AUTORITÉ. *L'Art à l'École* nous montre d'ingénieuses dispositions pour rendre plus riantes les salles de classe..... — René CHAVANCE.

Soigne ton école, soigne ta personne, soigne ta demeure. — Léon RIOTOR.